



Staff Union  
of the International Labour Organization  
Syndicat du personnel  
de l'Organisation internationale du Travail  
Sindicato del personal  
de la Organización Internacional del Trabajo



La Commission de la fonction publique internationale (CFPI), chargée de mettre en œuvre toutes les conditions d'emploi du personnel du Système commun des Nations Unies, a recommandé – suite à une enquête menée en 2016 - une réduction progressive de 5,2% de la rémunération du personnel de la catégorie professionnelle et supérieure à Genève entre avril et juin 2018.



Cette décision de la CFPI est arrivée par surprise au début de l'année 2017, sans justifications motivées et en contradiction totale avec des informations fournies auparavant.



Le personnel de l'ONU basé à Genève et des agences spécialisées, sous l'auspice des fédérations FICSA et CCISUA, ont exigé que les administrations des Organisations et Agences des Nations Unies ne mettent pas en œuvre cette recommandation jusqu'à ce que des explications supplémentaires soient fournies. Le processus qui a mené à ces recommandations manque de transparence et soulève de nombreuses questions sur la manière dont la méthodologie a été appliquée, des erreurs substantielles ayant été démontrées à deux reprises. Les résultats des enquêtes suivantes dans différents lieux d'affectation reviennent également les salaires à la baisse, mais **il n'est plus question de faire confiance aux résultats des enquêtes menées en utilisant les méthodologies à des fins d'austérité.**



Dès janvier 2018, la majorité des organisations de l'ONU basées à Genève ont cédé à la pression d'un groupe réduit des gouvernements et ont appliqué la recommandation de la CFPI, entérinée par la 5<sup>ème</sup> Commission le 24 décembre 2017. Le dernier bastion étant l'OIT, tous attendaient la session de mars du Conseil d'Administration.



Le 21 mars dernier – en même temps que la session de la CFPI à New-York - le Conseil d'administration de l'OIT, lors d'une discussion concernant l'ajustement de poste à Genève que l'on peut qualifier d'irréelle, a adopté la décision suivante : a) permettre au Directeur général d'appliquer la décision de la CFPI et b) **demandant la réforme de la CFPI avec la participation des représentants du personnel. Cette réforme est nécessaire et urgente.**



Cette décision n'est pas le résultat d'une crise budgétaire.

**Il s'agit avant tout d'une absence continue et globale de dialogue social au sein des Nations Unies et un manque de véritable cadre de négociation collective.**

C'est pourquoi tout le personnel des Nations Unies (et donc de l'OIT), avec la solidarité de tout le personnel basé dans d'autres lieux d'affectation se mobilise pour obtenir l'instauration de ce mécanisme.



Depuis cette session historique du Conseil d'administration de l'OIT où le tripartisme a été ébranlé, les jours de grève et les cessations de travail se sont succédés, de même que les assemblées générales - devenues permanentes. Le moral du personnel est au plus bas et **les relations professionnelles sont devenues difficiles. Il faudra du temps pour que la situation soit à nouveau cordiale. La direction du BIT doit tenir désormais ses promesses concernant la réforme de la CFPI.** Par ailleurs, des centaines de recours légaux sont en cours contre les décisions des réductions salariales décidées de manière opaque et unilatérale. Soutenez notre lutte pour la transparence, le dialogue social et les valeurs centenaires de l'OIT. Portez votre badge !

Ensemble, nous avons la possibilité de mettre fin à cette pratique unilatérale et de mettre en place un réel mécanisme de dialogue social. Nous allons nous mobiliser pour la transparence, la bonne foi et un véritable dialogue social.

**MERCI POUR LE SOUTIEN DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES À GENÈVE !**